



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Crimes et délits constatés par la
Police et Gendarmerie nationales
dans le département
LOT
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau AB.46.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	1 041	990	972	924	1 057	1 020
	Vols sans violence	765	717	758	731	844	837
	Vols liés aux véhicules à moteurs	289	235	214	197	249	253
35	Vols d'automobiles	46	38	30	28	35	64
37	Vols à la roulotte	85	79	92	69	114	98
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	82	75	53	62	68	60
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	76	43	39	38	31	31
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	0	0	0	1	0
	Cambriolages	133	113	150	194	178	147
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	32	37	62	126	91	56
28	Cambriolages de résidences secondaires	1	3	3	3	6	7
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	45	44	56	39	39	38
30	Cambriolages d'autres lieux	55	29	29	26	42	46
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	256	280	298	265	348	342
32	Vols à la tire	19	18	30	12	33	26
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	106	131	127	101	157	144
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	131	131	141	152	158	172
	Autres vols sans violence	87	89	96	75	69	95
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	10	4	6	5	2	4
33	Vols à l'étalage	58	65	70	51	31	56
39	Vols simples sur chantier	3	5	4	6	8	5
40	Vols simples sur exploitations agricoles	0	0	0	0	1	0
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	16	15	16	13	27	30
	Vols avec violences	17	20	31	36	26	41
	Vols à main armée	0	2	1	2	3	1
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	0	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	0	2	0	0	3	0
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	0
19	Autres vols à main armée	0	0	1	2	0	1
	Vols avec armes blanches	0	1	0	0	0	3
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	0	0	0	0	0
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	0
22	Autres vols avec armes blanches	0	1	0	0	0	3
	Vols violents sans arme	17	17	30	34	23	37
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	0	0	0	1	1
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	1	1	2
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	5	6	9	11	11	18
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	12	11	21	22	10	16
	Destructions, dégradations	259	253	183	157	187	142
62	Incendies volontaires de biens publics	1	0	0	3	2	4
63	Incendies volontaires de biens privés	6	8	7	5	9	8
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	1	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	27	22	17	30	17	27
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	94	103	62	44	71	46
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	131	119	97	75	88	57

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.46.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	- 4,9	- 1,8	- 4,9	+ 14,4	- 3,5
	Vols sans violence	-	- 6,3	+ 5,7	- 3,6	+ 15,5	- 0,8
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	- 18,7	- 8,9	- 7,9	+ 26,4	+ 1,6
35	Vols d'automobiles	-	- 17,4	- 21,1	- 6,7	+ 25,0	+ 82,9
37	Vols à la roulotte	-	- 7,1	+ 16,5	- 25,0	+ 65,2	- 14,0
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 8,5	- 29,3	+ 17,0	+ 9,7	- 11,8
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 43,4	- 9,3	- 2,6	- 18,4	- 0,0
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	- 15,0	+ 32,7	+ 29,3	- 8,2	- 17,4
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 15,6	+ 67,6	+ 103,2	- 27,8	- 38,5
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	ns	ns	ns	ns	ns
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 2,2	+ 27,3	- 30,4	- 0,0	- 2,6
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 47,3	- 0,0	- 10,3	+ 61,5	+ 9,5
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	+ 9,4	+ 6,4	- 11,1	+ 31,3	- 1,7
32	Vols à la tire	-	ns	+ 66,7	ns	+ 175,0	- 21,2
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 23,6	- 3,1	- 20,5	+ 55,4	- 8,3
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 0,0	+ 7,6	+ 7,8	+ 3,9	+ 8,9
	Autres vols sans violence	-	+ 2,3	+ 7,9	- 21,9	- 8,0	+ 37,7
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	+ 12,1	+ 7,7	- 27,1	- 39,2	+ 80,6
39	Vols simples sur chantier	-	ns	ns	ns	ns	ns
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	ns	ns	ns	+ 107,7	+ 11,1
	Vols avec violences	-	ns	+ 55,0	+ 16,1	- 27,8	+ 57,7
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	+ 76,5	+ 13,3	- 32,4	+ 60,9
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	ns	ns	ns	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	ns	+ 90,9	+ 4,8	ns	ns
	Destructions, dégradations	-	- 2,3	- 27,7	- 14,2	+ 19,1	- 24,1
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 18,5	ns	+ 76,5	ns	+ 58,8
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	+ 9,6	- 39,8	- 29,0	+ 61,4	- 35,2
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 9,2	- 18,5	- 22,7	+ 17,3	- 35,2

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.46.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	1 860	1 789	1 746	1 885	2 133	2 307
	Vols sans violence	1 693	1 635	1 609	1 744	1 925	2 102
	Vols liés aux véhicules à moteurs	438	469	418	417	464	476
35	Vols d'automobiles	114	140	92	69	97	98
37	Vols à la roulotte	169	133	153	176	184	205
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	87	118	97	124	138	139
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	67	78	76	48	44	34
34	Vols de véhicules de transport avec fret	1	0	0	0	1	0
	Cambriolages	459	447	425	481	551	657
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	114	118	162	195	169	213
28	Cambriolages de résidences secondaires	83	69	70	79	105	147
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	200	200	131	140	189	171
30	Cambriolages d'autres lieux	62	60	62	67	88	126
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	535	432	477	584	630	656
32	Vols à la tire	18	18	20	17	41	58
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	244	200	224	276	297	309
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	273	214	233	291	292	289
	Autres vols sans violence	261	287	289	262	280	313
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	11	14	4	12	4	4
33	Vols à l'étalage	61	59	66	32	70	70
39	Vols simples sur chantier	41	27	47	30	42	50
40	Vols simples sur exploitations agricoles	33	32	34	34	57	68
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	115	155	138	154	107	121
	Vols avec violences	15	21	16	17	15	21
	Vols à main armée	0	3	5	2	2	1
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	0	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	0	2	1	0	1	1
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	0	0	2	1	1	0
19	Autres vols à main armée	0	1	2	1	0	0
	Vols avec armes blanches	5	1	0	6	2	3
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	1	0	0	1	2	0
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	2	1	0	0	0	0
22	Autres vols avec armes blanches	2	0	0	5	0	3
	Vols violents sans arme	10	17	11	9	11	17
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	1	2	0	1	1	0
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	0	1	3	0	2	2
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	4	9	4	5	2	14
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	5	5	4	3	6	1
	Destructions, dégradations	152	133	121	124	193	184
62	Incendies volontaires de biens publics	3	1	0	1	5	5
63	Incendies volontaires de biens privés	8	3	12	8	22	15
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	54	49	45	43	60	64
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	49	46	32	55	60	63
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	38	34	32	17	46	37

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.46.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	- 3,8	- 2,4	+ 8,0	+ 13,2	+ 8,2
	Vols sans violence	-	- 3,4	- 1,6	+ 8,4	+ 10,4	+ 9,2
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	+ 7,1	- 10,9	- 0,2	+ 11,3	+ 2,6
35	Vols d'automobiles	-	+ 22,8	- 34,3	- 25,0	+ 40,6	+ 1,0
37	Vols à la roulotte	-	- 21,3	+ 15,0	+ 15,0	+ 4,5	+ 11,4
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	+ 35,6	- 17,8	+ 27,8	+ 11,3	+ 0,7
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	+ 16,4	- 2,6	- 36,8	- 8,3	- 22,7
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	- 2,6	- 4,9	+ 13,2	+ 14,6	+ 19,2
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 3,5	+ 37,3	+ 20,4	- 13,3	+ 26,0
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	- 16,9	+ 1,4	+ 12,9	+ 32,9	+ 40,0
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 0,0	- 34,5	+ 6,9	+ 35,0	- 9,5
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 3,2	+ 3,3	+ 8,1	+ 31,3	+ 43,2
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 19,3	+ 10,4	+ 22,4	+ 7,9	+ 4,1
32	Vols à la tire	-	ns	ns	ns	+ 141,2	+ 41,5
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	- 18,0	+ 12,0	+ 23,2	+ 7,6	+ 4,0
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 21,6	+ 8,9	+ 24,9	+ 0,3	- 1,0
	Autres vols sans violence	-	+ 10,0	+ 0,7	- 9,3	+ 6,9	+ 11,8
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	- 3,3	+ 11,9	- 51,5	+ 118,8	- 0,0
39	Vols simples sur chantier	-	- 34,1	+ 74,1	- 36,2	+ 40,0	+ 19,0
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	- 3,0	+ 6,3	- 0,0	+ 67,6	+ 19,3
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	+ 34,8	- 11,0	+ 11,6	- 30,5	+ 13,1
	Vols avec violences	-	+ 40,0	ns	ns	ns	+ 40,0
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	ns	ns	ns	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Destructions, dégradations	-	- 12,5	- 9,0	+ 2,5	+ 55,6	- 4,7
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	ns	ns	ns	+ 175,0	ns
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 9,3	- 8,2	- 4,4	+ 39,5	+ 6,7
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 6,1	- 30,4	+ 71,9	+ 9,1	+ 5,0
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 10,5	- 5,9	ns	+ 170,6	- 19,6

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.46.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	216	202	251	247	212	222
	Violences physiques crapuleuses	17	20	31	36	26	42
	Vols avec violences	17	20	31	36	26	41
	Vols à main armée	0	2	1	2	3	1
	Vols avec armes blanches	0	1	0	0	0	3
	Vols violents sans arme	17	17	30	34	23	37
	Autres violences physiques crapuleuses	0	0	0	0	0	1
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	1
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	137	129	153	138	132	133
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	92	94	116	89	106	109
3	Homicides pour d'autres motifs	1	0	0	1	1	0
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	2	0	1	0	0	0
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	0	0	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	1	0	0	3	1	0
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	23	20	16	23	10	10
73	Violences à dépositaires autorité	18	15	20	22	14	14
	Violences sexuelles	13	15	11	20	9	7
46	Viols sur des majeur(e)s	1	1	0	3	2	4
47	Viols sur des mineur(e)s	1	3	1	3	2	0
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	2	3	1	8	1	0
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	9	8	9	6	4	3
	Menaces et chantages	49	38	56	53	45	40
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	7	6	2	4	2	5
12	Menaces ou chantages dans un autre but	42	32	54	49	43	35

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.46.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 6,5	+ 24,3	- 1,6	- 14,2	+ 4,7
	Violences physiques crapuleuses	-	ns	+ 55,0	+ 16,1	- 27,8	+ 61,5
	Vols avec violences	-	ns	+ 55,0	+ 16,1	- 27,8	+ 57,7
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	+ 76,5	+ 13,3	- 32,4	+ 60,9
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 5,8	+ 18,6	- 9,8	- 4,3	+ 0,8
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	-	+ 2,2	+ 23,4	- 23,3	+ 19,1	+ 2,8
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	ns	ns	+ 43,8	ns	ns
73	Violences à dépositaires autorité	-	ns	ns	+ 10,0	ns	ns
	Violences sexuelles	-	ns	ns	ns	ns	ns
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Menaces et chantages	-	- 22,4	+ 47,4	- 5,4	- 15,1	- 11,1
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 23,8	+ 68,8	- 9,3	- 12,2	- 18,6

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.46.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	345	330	355	361	391	442
	Violences physiques crapuleuses	15	21	16	17	15	21
	Vols avec violences	15	21	16	17	15	21
	Vols à main armée	0	3	5	2	2	1
	Vols avec armes blanches	5	1	0	6	2	3
	Vols violents sans arme	10	17	11	9	11	17
	Autres violences physiques crapuleuses	0	0	0	0	0	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	235	206	219	206	256	259
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	201	188	193	193	221	225
3	Homicides pour d'autres motifs	6	1	1	0	0	0
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	2	0	3	0	0	0
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	1	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	0	0	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	1	0	0	0	4	3
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	8	6	10	6	14	20
73	Violences à dépositaires autorité	17	11	11	7	17	11
	Violences sexuelles	25	23	34	38	44	49
46	Viols sur des majeur(e)s	8	7	6	8	6	6
47	Viols sur des mineur(e)s	9	5	11	8	11	17
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	2	3	7	3	10	13
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	6	8	10	19	17	13
	Menaces et chantages	70	80	86	100	76	113
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	5	4	6	7	5	5
12	Menaces ou chantages dans un autre but	65	76	80	93	71	108

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.46.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 4,3	+ 7,6	+ 1,7	+ 8,3	+ 13,0
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 40,0	ns	ns	ns	+ 40,0
	Vols avec violences	-	+ 40,0	ns	ns	ns	+ 40,0
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 12,3	+ 6,3	- 5,9	+ 24,3	+ 1,2
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	-	- 6,5	+ 2,7	- 0,0	+ 14,5	+ 1,8
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	ns	ns	ns	ns	ns
73	Violences à dépositaires autorité	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences sexuelles	-	- 8,0	+ 47,8	+ 11,8	+ 15,8	+ 11,4
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Menaces et chantages	-	+ 14,3	+ 7,5	+ 16,3	- 24,0	+ 48,7
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	+ 16,9	+ 5,3	+ 16,3	- 23,7	+ 52,1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.46.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	233	216	192	206	150	191
	Escroqueries et infractions assimilées	229	216	189	203	150	188
91	Escroqueries et abus de confiance**	147	152	128	119	71	94
89	Falsification et usages de chèques volés	52	36	42	55	27	67
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	22	28	15	19	35	20
92	Infractions à la législation sur les chèques	3	0	2	3	10	4
84	Faux en écriture publique et authentique	0	0	0	0	0	0
85	Autres faux en écriture	0	0	2	6	4	3
86	Fausse monnaie	5	0	0	1	3	0
	Infractions économiques et financières	4	0	3	3	0	3
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	0	0	0	0	0	0
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	0	1	0	0	0
93	Travail clandestin	4	0	1	1	0	2
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	0	0	0	0	0	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	0	0	0	1	0	0
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	0	0	0	0	0	0
102	Achats et ventes sans factures	0	0	0	0	0	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	0	0	0	0	0	0
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	0	0	0	0	0	0
105	Fraudes fiscales	0	0	1	0	0	0
106	Autres délits économiques et financiers***	0	0	0	1	0	1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.46.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 7,3	- 11,1	+ 7,3	- 27,2	+ 27,3
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 5,7	- 12,5	+ 7,4	- 26,1	+ 25,3
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 3,4	- 15,8	- 7,0	- 40,3	+ 32,4
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 30,8	+ 16,7	+ 31,0	- 50,9	+ 148,1
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	+ 27,3	ns	ns	+ 84,2	ns
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	ns	ns	ns	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	ns	ns	ns	ns	ns
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.46.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	453	440	594	564	612	526
	Escroqueries et infractions assimilées	404	408	540	523	517	471
91	Escroqueries et abus de confiance**	283	291	411	404	347	319
89	Falsification et usages de chèques volés	53	39	33	52	103	62
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	48	44	62	39	6	37
92	Infractions à la législation sur les chèques	6	17	19	21	51	32
84	Faux en écriture publique et authentique	7	4	3	0	3	4
85	Autres faux en écriture	5	4	8	2	6	14
86	Fausse monnaie	2	9	4	5	1	3
	Infractions économiques et financières	49	32	54	41	95	55
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	2	3	0	0	1	1
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	0	0	0	2	0
93	Travail clandestin	25	18	45	25	38	27
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	1	1	0	0	0	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	0	0	3	1	2	2
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	3	0	0	0	1	2
102	Achats et ventes sans factures	0	0	1	3	1	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	2	2	1	2	23	9
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	9	2	4	7	10	9
105	Fraudes fiscales	0	0	0	0	0	2
106	Autres délits économiques et financiers***	7	6	0	3	17	3

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.46.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 2,9	+ 35,0	- 5,1	+ 8,5	- 14,1
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 1,0	+ 32,4	- 3,1	- 1,1	- 8,9
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 2,8	+ 41,2	- 1,7	- 14,1	- 8,1
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 26,4	- 15,4	+ 57,6	+ 98,1	- 39,8
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	- 8,3	+ 40,9	- 37,1	ns	+ 516,7
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	ns	+ 10,5	+ 142,9	- 37,3
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	- 34,7	+ 68,8	- 24,1	+ 131,7	- 42,1
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	+ 150,0	- 44,4	+ 52,0	- 28,9
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	+ 1 050,0	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.46.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	79	117	92	89	124	91
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	46	97	50	63	73	47
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	0	0	0	2	1	1
56	Usage-revente de stupéfiants	6	19	5	1	3	3
57	Usage de stupéfiants	34	75	44	51	61	43
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	6	3	1	9	8	0
	Infractions à la législation sur les étrangers**	0	0	5	2	1	4
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	0	0	5	0	1	3
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	0	0	0	2	0	0
71	Autres infractions à la police des étrangers**	0	0	0	0	0	1
	Faux documents	1	1	2	2	3	2
81	Faux documents d'identité	0	1	0	1	0	0
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	0	0	0	0	0	1
83	Autres faux documents administratifs	1	0	2	1	3	1
	Infractions à la législation sur de travail	4	0	1	1	0	2
93	Travail clandestin	4	0	1	1	0	2
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	0	0	0	0	0	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	28	19	34	21	47	36
44	Recels	15	8	10	14	25	18
74	Port ou détention armes prohibées	13	11	23	5	20	18
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	0	0	1	0	1	0
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	0	1	1	0
79	Atteintes à l'environnement	0	0	0	1	0	0
80	Chasse et pêche	0	0	0	0	0	0
45	Proxénétisme	0	0	0	0	0	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.46.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	-	+ 48,1	- 21,4	- 3,3	+ 39,3	- 26,6
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 110,9	- 48,5	+ 26,0	+ 15,9	- 35,6
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
57	Usage de stupéfiants	-	+ 120,6	- 41,3	+ 15,9	+ 19,6	- 29,5
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	ns	ns	ns	ns	ns
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	ns	+ 78,9	- 38,2	+ 123,8	- 23,4
44	Recels	-	ns	ns	ns	+ 78,6	ns
74	Port ou détention armes prohibées	-	ns	+ 109,1	ns	ns	ns
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.46.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	261	206	250	228	292	297
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	159	121	140	128	167	171
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	1	0	1	0	1	2
56	Usage-revente de stupéfiants	20	15	19	13	15	21
57	Usage de stupéfiants	127	95	116	113	150	138
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	11	11	4	2	1	10
	Infractions à la législation sur les étrangers**	10	9	11	10	9	1
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	10	8	9	9	8	1
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	0	0	1	0	0	0
71	Autres infractions à la police des étrangers**	0	1	1	1	1	0
	Faux documents	8	11	6	13	9	8
81	Faux documents d'identité	0	4	0	3	0	1
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	5	3	3	6	5	5
83	Autres faux documents administratifs	3	4	3	4	4	2
	Infractions à la législation sur de travail	26	19	45	25	38	27
93	Travail clandestin	25	18	45	25	38	27
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	1	1	0	0	0	0
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	58	46	48	52	69	90
44	Recels	34	27	21	19	30	60
74	Port ou détention armes prohibées	18	11	14	17	17	14
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	2	3	1	1	1	2
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	0	1	0	0
79	Atteintes à l'environnement	4	5	11	13	21	12
80	Chasse et pêche	0	0	1	1	0	0
45	Proxénétisme	0	0	0	0	0	2

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.46.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 21,1	+ 21,4	- 8,8	+ 28,1	+ 1,7
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 23,9	+ 15,7	- 8,6	+ 30,5	+ 2,4
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	+ 40,0
57	Usage de stupéfiants	-	- 25,2	+ 22,1	- 2,6	+ 32,7	- 8,0
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	ns	ns	ns	ns	ns
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	ns	+ 136,8	- 44,4	+ 52,0	- 28,9
93	Travail clandestin	-	ns	+ 150,0	- 44,4	+ 52,0	- 28,9
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 20,7	+ 4,3	+ 8,3	+ 32,7	+ 30,4
44	Recels	-	- 20,6	- 22,2	ns	+ 57,9	+ 100,0
74	Port ou détention armes prohibées	-	ns	ns	ns	ns	ns
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	+ 61,5	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.46.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	1	1	5	3	2	4
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	8	8	9	12	10	14
14	Violations de domicile	6	8	4	3	3	3
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	11	15	25	20	6	10
54	Non versement de pension alimentaire	11	9	11	8	1	3
72	Outrages à dépositaires autorité	12	12	15	17	18	7
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	0	0	0	0	0	0
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	0	0	0	0	0
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	0	0	0	0	0	0
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	0	0	0	1	0	0
107	Autres délits	28	46	50	54	52	34

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.46.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
14	Violations de domicile	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	<i>ns</i>	+ 66,7	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
54	Non versement de pension alimentaire	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
72	Outrages à dépositaires autorité	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
107	Autres délits	-	+ 64,3	+ 8,7	+ 8,0	- 3,7	- 34,6

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.46.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	21	19	17	23	14	17
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	82	65	27	35	38	38
14	Violations de domicile	19	14	10	9	12	11
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	34	42	74	71	50	59
54	Non versement de pension alimentaire	29	42	36	29	40	30
72	Outrages à dépositaires autorité	23	17	22	14	16	10
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	1	0	1	5	3	2
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	1	1	1	1	0	0
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	1	0	1	0	0	1
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	10	5	10	9	11	11
107	Autres délits	42	103	88	98	135	136

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **LOT**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.46.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département LOT entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	ns	ns	+ 35,3	ns	ns
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	- 20,7	- 58,5	+ 29,6	+ 8,6	- 0,0
14	Violations de domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	+ 23,5	+ 76,2	- 4,1	- 29,6	+ 18,0
54	Non versement de pension alimentaire	-	+ 44,8	- 14,3	- 19,4	+ 37,9	- 25,0
72	Outrages à dépositaires autorité	-	ns	+ 29,4	ns	ns	ns
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	+ 145,2	- 14,6	+ 11,4	+ 37,8	+ 0,7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.